

à propos

du Programme
Local de l'Habitat



Lettre d'information n°20 - novembre 2023



Nouvelle vice-présidente pour l'aménagement et l'habitat

« Élu(e) en mai 2023 comme vice-présidente en charge de l'habitat, je me suis rapidement appropriée les dossiers.

Persuadée de l'intérêt du dispositif Anjou Cœur de Ville, je souhaite soutenir et développer ce dispositif, véritable levier pour le dynamisme des communes qui se sont engagées.

Sensible aux problèmes de rénovation énergétique et d'adaptabilité des logements, je souhaite dynamiser les programmes OPAH Ru car les aides exceptionnelles pour les propriétaires et les bailleurs sont des opportunités qu'il faut saisir...

Récemment, la finalisation de l'hébergement temporaire chez l'habitant répond à un réel besoin pour un public jeune et reflète notre volonté d'offrir un service supplémentaire et répondre aux besoins de logement pour l'ensemble de la population de notre Agglomération. »



Béatrice BERTRAND

Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat,
Maire de Vivy



Focus sur une offre méconnue portée par l'ADIL 49 : le dispositif d'accompagnement des accédants en difficulté

L'ADIL 49 accompagne les ménages en situation d'impayés de prêts liés à leur accession à la propriété, dans le cadre de l'**Accompagnement des accédants en difficulté**.

Le Département de Maine et Loire a lancé cette action en 2010 dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et en a confié l'exercice à l'ADIL 49.

Dans le Maine-et-Loire, 41 ménages ont été accompagnés par l'équipe de l'ADIL dans le cadre de ce dispositif en 2022. Parmi les nouveaux ménages accompagnés en 2022, aucun ne réside sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Quel est le but de l'accompagnement ?

Permettre aux accédants en difficulté, grâce à un soutien juridique, financier et social, de continuer à régler leur prêt immobilier et de poursuivre leur projet d'accession à la propriété.

Une équipe composée d'une conseillère juriste et d'un travailleur social de l'ADIL rencontrent et proposent un **accompagnement social, juridique et financier** à des ménages en impayés de prêts immobiliers. Une analyse globale de la situation et de la capacité du ménage à poursuivre son accession à la propriété est étudiée. Là où les solutions les plus adaptées sont recherchées et mises en œuvre.

Les conditions pour bénéficier de cet accompagnement :

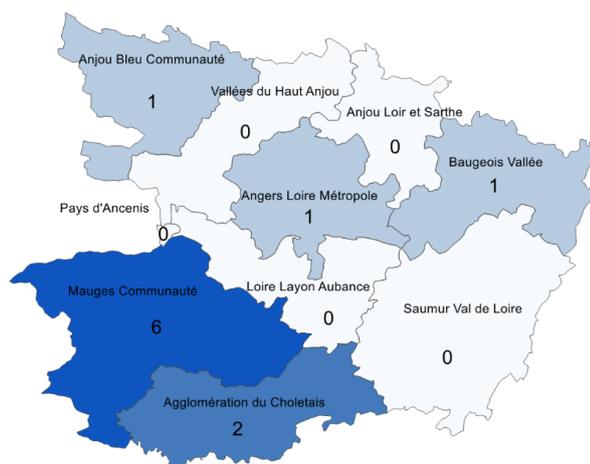
- ▶ Résider dans le Maine-et-Loire ;
- ▶ Volonté de poursuivre le projet d'accession de la résidence principale ;
- ▶ Être en situation d'impayés de crédit immobilier ou en difficulté pour payer les mensualités ;
- ▶ Les difficultés rencontrées sont temporaires : arrêt maladie, perte d'emploi, etc. ;
- ▶ Sous conditions de ressources : ne pas dépasser les plafonds du Prêt à Taux Zéro ;
- ▶ Il reste plus de 50% de l'emprunt à rembourser.

Il s'agit d'un accompagnement gratuit.

Les conseillers juristes de l'ADIL renseignent également tout ménage sans conditions sur le financement de leur projet d'accession à la propriété (réaménagement de prêts, rachat, report d'échéances, assurances...), que le ménage soit en difficultés financières ou non. Le ménage est invité à contacter un travailleur social le cas échéant.

Pour prendre rendez-vous, en savoir plus, composez le n° d'appel public dédié :
02 41 81 89 39 ou 07 76 05 88 74
Email : aad@adil49.com

Origine géographique des accédants en difficulté [Année 2022]



L'ADIL 49 offre un conseil objectif, personnalisé et gratuit en matière juridique, fiscale et financière pour tous les publics : locataires, propriétaires ou accédants.

Permanences :

Tous les vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, 11 rue du Maréchal Leclerc à Saumur.
contact@adil49.com – 02 41 81 89 40 - www.adil49.org



Clap de fin pour l'étude sur l'habitat pour répondre aux besoins résidentiels par la reconquête de l'existant

Le comité de pilotage de restitution de l'étude sur l'habitat pour répondre aux besoins résidentiels par la reconquête de l'existant, confiée au cabinet KPMG, s'est réuni le 12 septembre 2023.

Cette étude, cofinancée par Action Logement Services et le Département de Maine-et-Loire, avait été initiée en 2022 afin d'identifier les besoins des publics spécifiques inscrits dans le PLH 2020-2025 (actifs en mobilité, seniors, saisonniers, jeunes, gens du voyage, etc.) et de proposer des réponses habitat innovantes dans le parc vacant du territoire.

Réunissant les représentants des communes pôles du territoire, ainsi que les représentants de la DDETS 49, du Département de Maine-et-Loire, d'Action Logement Services, d'ALTER, de Saumur Habitat, de PODELIHA, d'Habitat Jeunes du Saumurois, et d'Habitat Solidarités, cette restitution a été l'occasion d'échanger sur les grandes orientations retenues :

- ▶ Encourager les actions en faveur du logement des jeunes et l'habitat léger/flexible notamment à destination des saisonniers ;
- ▶ Développer des programmes adaptés aux seniors et aux voyageurs,
- ▶ Poursuivre et amplifier les actions visant à lutter contre les logements vacants et l'habitat très dégradé.

Dans la continuité de cette étude habitat, la Communauté d'Agglomération a réalisé des plaquettes d'information à destination de trois publics : les jeunes, les familles et les seniors, afin d'apporter des informations ciblées par profil en matière de logement et d'habitat.

Les plaquettes sont disponibles au siège de l'Agglomération, en mairie, ainsi qu'auprès des partenaires tels que la CAF, la Maison Départementale des Solidarités, le CLIC du Grand Saumurois, la Mission Locale du Saumurois, Saumur Habitat, et Maine-et-Loire Habitat.



Lancement de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant

La création du dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) a été officiellement approuvé en Conseil Communautaire le 14 septembre 2023. Le dispositif, confié à Habitat Jeunes du Saumurois, est lancé depuis le 2 novembre dernier.

Il bénéficie à ce jour du soutien de l'Etat, au titre du Conseil Local Emploi, Formation et Orientation Professionnelles (CLEFOP) et de l'Appel à Projet régional 2023 du Plan Pauvreté, du Département de Maine-et-Loire et de la CAF de Maine-et-Loire.



Le dispositif entend apporter une réponse aux besoins recensés en matière d'accès au logement abordable, flexible et de courte durée pour le public des 15-30 ans sur le territoire de l'agglomération, en contribuant à leur insertion socio-professionnelle et leur employabilité.

Favoriser la mixité des populations et des générations, tisser du lien social et lutter contre l'isolement et la désertification rurale par les jeunes, tels sont les objectifs également poursuivis par cette démarche.

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant permet aux jeunes en situation de travail ou de formation, d'être logé par un habitant avec une chambre disponible en contrepartie d'une indemnité de séjour. Habitat Jeunes du Saumurois assure la mise en relation entre les deux parties, le suivi et l'accompagnement global.

Cofinancé par l'Agglomération à hauteur de 10 000€ par an sur 3 ans, ce projet vise la constitution d'environ 130 binômes (hébergeurs / hébergés) sur la durée du dispositif.

Pour en savoir plus :

► **Pôle habitat :**

habitat@saumurvaldeloire.fr ou 02 41 40 45 56

► **Habitat Jeunes du Saumurois :**

hth@habitatjeunesdusaumurois.org
ou 07 57 68 93 30

ou flashez ce QR code :



La DDETS de Maine-et-Loire, la Caf de Maine-et-Loire, Habitat Jeunes du Saumurois et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ont élaboré une convention multi partenariale triennale pour définir les engagements des parties et les conditions de financement pour la réalisation du service d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant en faveur du logement des jeunes.

Cette convention a été signée le jeudi 26 octobre 2023 en présence de Béatrice Bertrand, vice-présidente de l'Agglomération Saumur Val de Loire en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat, maire de Vivy, d'Hervé Le Coz, président d'Habitat Jeunes du Saumurois et d'Olivier Lemaître, directeur d'Habitat Jeunes du Saumurois.



Soutien au parc social

8 opérations de production de logement social, 1 création de résidence sociale et 2 programmes de travaux de réhabilitation soutenus par l'Agglomération en 2023

Deux bailleurs ont déposé des demandes de subventions en 2023 : Saumur Habitat et Maine-et-Loire Habitat. Le montant total des subventions allouées est de **452 000€** cette année.

Les programmes cofinancés portent sur :

- 2 opérations en construction neuve (Bellevigne-les-Châteaux et Allonnes),
- 4 opérations en VEFA (Longué-Jumelles, Bellevigne-les-Châteaux et Montreuil-Bellay),
- 2 opérations en acquisition-amélioration (Saumur),
- 1 opération de création de résidence sociale (Saumur),
- 2 opérations de réhabilitation globale de l'existant (Saumur et Varennes-sur-Loire),
- 2 demandes d'aide exceptionnelle (Saumur).

La Communauté d'Agglomération poursuit par ailleurs son engagement en faveur du logement temporaire, et renouvelle en 2024 son soutien aux associations ASEA CAVA et Habitat Solidarité, avec une convention partenariale bipartite qui définit le cadre d'intervention de la collectivité qui a vocation à participer aux frais de remise en état des logements à destination des personnes hébergées.

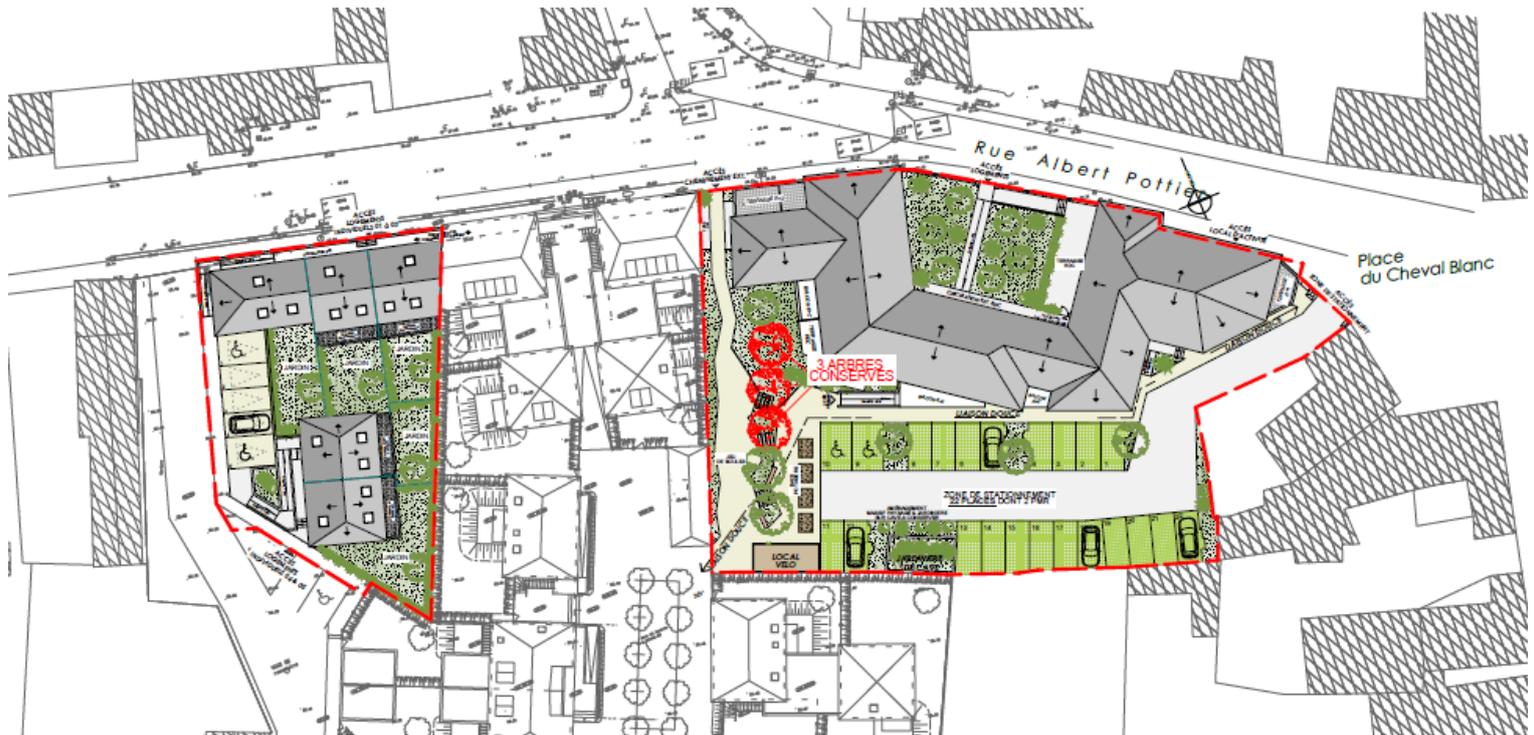


1. Maine-et-Loire Habitat : un programme en cœur de bourg rue Albert Pottier à Allonnes

Ce projet de démolition-reconstruction, sous maîtrise d'ouvrage Maine-et-Loire Habitat à Allonnes, porte sur la création de 26 logements locatifs sociaux en centre-bourg et d'un local commercial.

Cette opération s'inscrit dans une logique de sobriété foncière et de reconstruction de la ville sur la ville.

Le programme se répartit sur 2 îlots : 1 îlot A avec un collectif de 21 logements du type 2 au type 4 et 1 îlot B avec 5 maisons individuelles de type 2.



Les travaux démarreront au 2^e trimestre 2024 pour une livraison programmée fin 2025.

Cette opération est soutenue par l'État (dont le fonds Friche), le Département de Maine-et-Loire, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la commune d'Allonnes.

VUE PERSPECTIVE DEPUIS RUE ALBERT POTTIER -



Vue depuis la Place du Cheval Blanc



2. Saumur Habitat : l'ancienne clinique Fardeau, un bâti remarquable à réinvestir à Saumur

Ce projet emblématique porté par Saumur Habitat au cœur de la ville de Saumur entend redonner vie à l'ancienne clinique Fardeau, bâti désaffecté depuis une dizaine d'années.



Le programme nécessite de lourds travaux de restructuration, voire de démolition partielle, tout en conservant l'authenticité de ce bâti atypique (façade en brique, charpente métallique, etc.) pour créer 13 logements très sociaux et 3 locaux d'activité.

Les travaux débuteront fin 2023 pour une livraison prévue à l'été 2025.

Cette opération est soutenue par l'État (dont les fonds Friche), le Département de Maine-et-Loire et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



Rétrospective : 2^e édition de Rénov'Plus, les rendez-vous de l'habitat

Quelques 120 participants pour cette deuxième édition de Rénov'PLUS, les rendez-vous de l'Habitat qui s'est tenue le 23 septembre dernier sur les six communes d'Allonnes, Fontevraud-l'Abbaye, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Saumur et Vivy, engagées dans les dispositifs d'amélioration de l'habitat OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain).

À l'ordre du jour sur les six centres villes, un programme diversifié proposant aux propriétaires concernés des temps d'information, d'échanges et des activités thématiques autour de la rénovation de l'habitat.



Retour en image, sur les animations en matinée...



À Allonnes :

« Ouvrez les yeux, redécouvrez le patrimoine Allonnais ! » et « Et si vous restiez chez vous ? » avec le CENTICH (Centre d'expertise nationale des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie)



À Fontevraud-l'Abbaye :

« Soyez curieux, poussez la porte ! (visite de logement en travaux) » et « Ouvrez les yeux, redécouvrez le patrimoine de Fontevraud-l'Abbaye ! »



À Longué-Jumelles :

« Soyez curieux, poussez la porte ! », « Ouvrez les yeux, redécouvrez le patrimoine longuéen ! » et « Exposition photos : Objectif patrimoine »



À Vivy :

« Isolez en paille, ça vous botte ? » et « Soyez curieux, poussez la porte ! »

Et l'après-midi...



À Montreuil-Bellay :

« Fleurissez vos pieds de mur » avec l'Outil en Main



À Saumur :

« Poussez la porte » et « Le B-A BA de la copropriété » avec l'ADIL49



Un deuxième temps fort proposé par l'Opérateur Alter Public et apprécié par les différents participants au sein des communes qui ont pu bénéficier d'échanges directs avec les interlocuteurs tels que l'architecte conseil de la Ville de Saumur, les représentants de la fondation du patrimoine et les multiples intervenants.



Aide à la rénovation des logements : un nouvel épisode de la web-série à découvrir

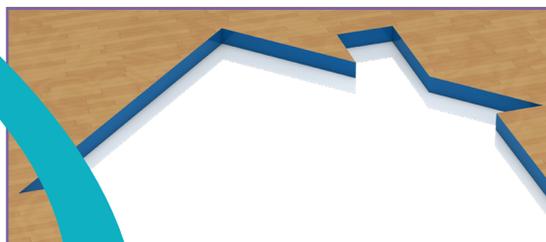
Dans le cadre de l'OPAH-Ru engagée sur les communes de Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye, une web-série a été mise en place afin de faire connaître le dispositif le plus largement possible et encourager les propriétaires à se lancer dans la rénovation de leurs logements.

Une nouvelle vidéo vient compléter les précédents épisodes. La websérie continue de s'enrichir de réalisations concrètes afin d'illustrer les différentes natures de travaux menés (amélioration thermique, rénovation globale, adaptation au vieillissement ou au handicap ou réfection des façades).



Pour la consulter : <https://www.youtube.com/watch?v=iUs2uQNNwPU>

Prochain numéro en mars 2024



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat

11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030

49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@saumurvaldeloire.fr www.saumurvaldeloire.fr